

Principes Pédagogiques et Projet Educatif de la MFR de Rioz

▪ Les fondements des MFR

Les Maisons familiales rurales souhaitent mobiliser tous les acteurs engagés dans la formation des jeunes autour d'un projet partagé reposant sur :



- Le principe de coéducation : les familles sont les premières responsables de l'éducation de leurs enfants. Elles exercent leurs droits et assument leurs responsabilités tout en confiant à la MFR et à un maître de stage ou d'apprentissage une « part » de cette éducation.
- Le développement et la promotion de la personne : la MFR essaye d'accompagner au mieux chaque individu dans son projet et selon ses possibilités.
- Le « savoir vivre ensemble » et l'ouverture aux autres et au monde : à travers la vie résidentielle, la place donnée au groupe, les activités culturelles... l'approche éducative des apprenants et l'apprentissage de la citoyenneté tiennent une place importante dans les MFR.

La finalité est de permettre à tous les apprenants de réussir tant d'un point de vue personnel que socioprofessionnel, d'intégrer le monde professionnel et de trouver leur place dans la société.

▪ La pédagogie des MFR : l'alternance à visée intégrative

Quelque soit le statut des apprenants (stage ou apprentissage), ils vont avoir à peu près le même rythme, avec en moyenne une semaine à la MFR et 2 semaines dans le monde professionnel. L'idée de l'alternance intégrative c'est de s'appuyer sur le vécu des apprenants en milieu socioprofessionnel mais aussi dans leur lieu de vie. Ces différents temps vont venir se nourrir les uns les autres pour alimenter les apprentissages, la réflexion. C'est une approche qui est basée sur le fait de permettre au jeune de se questionner sur des thématiques bien précises et d'y répondre pendant le temps professionnel, par la rencontre, la pratique... Tout cela est remis en commun au retour en cours pour alimenter la construction pédagogique des séances. Les moniteurs vont permettre d'aller plus loin et de théoriser les besoins pédagogiques. Le tout en étant ancré sur le territoire et les entreprises.

Cette forme d'enseignement permet de répondre à différents profils de jeunes. Le système scolaire classique ne correspond pas à tout le monde, et on contribue à ouvrir le champ des possibles des scolarisations et des orientations professionnelles. Un autre avantage est de se confronter au milieu professionnel, à la réalité du terrain, ce qui favorise une prise en maturité plus prégnante. Enfin, c'est l'opportunité de se créer un réseau pour son futur professionnel, de toucher du doigt le monde professionnel en continuant à étudier.

▪ Un climat éducatif familial

La Maison accueille en moyenne 120 élèves, parfois moins, parfois plus. Tous les élèves ne sont pas présents en même temps dans la Maison du fait de l'alternance. En moyenne, les élèves sont entre 45 et 65 jeunes chaque semaine et 45 % de ces élèves ont de 14 à 15 ans, 40 % entre 16 et 18 ans, et 5% au-delà.

C'est une des particularités des Maisons familiales rurales : un nombre d'élèves relativement limité pour garantir proximité et convivialité au sein de l'établissement.

Le directeur encadre, avec son équipe, les élèves et coordonne la vie quotidienne de l'établissement. Avec lui, des formateurs (des moniteurs), un(e) maître(esse) de maison ou un cuisinier, une ou plusieurs secrétaires, un responsable de l'entretien et un(e) surveillant(e) de nuit.

Les formateurs ne sont pas seulement des enseignants chargés de cours. Ils ont une fonction plus globale. Ils accompagnent les élèves dans leur projet professionnel et personnel et animent également les temps hors cours d'où le nom de moniteurs.

Au-delà de cette équipe éducative de salariés, d'autres acteurs (familles, maîtres de stage, responsables locaux, partenaires...) gravitent autour de la Maison familiale et participent à son fonctionnement.

Parallèlement, à la Maison familiale, à travers la vie résidentielle et la vie en groupe, le dialogue avec les formateurs, le jeune apprend à se connaître, il mesure ses possibilités et ses limites.

Ainsi, les jeunes qui ont parfois rencontré des difficultés scolaires reprennent goût aux études. Ils sont remis en confiance grâce aux activités pratiques et réalisent des parcours d'études valorisants.

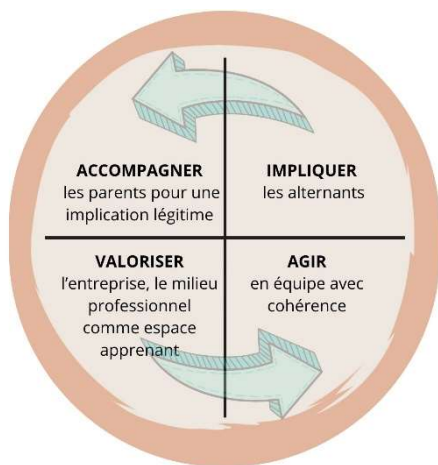
▪ **L'apprentissage de la citoyenneté**

L'apprentissage de la vie en collectivité est un axe à part entière de la formation. Les élèves sont là pour se former et préparer un diplôme, trouver une orientation mais aussi pour apprendre à vivre ensemble, en collectivité, dans la société.

C'est dans cet esprit que la totalité des élèves scolarisés en Maison familiale est inscrite en internat. Dormir dans l'établissement impose un rythme différent de celui de la famille. Il faut se plier aux règles de vie en commun, apprendre à se débrouiller seul, à devenir autonome et responsable. Les temps résidentiels sont des moments privilégiés de l'apprentissage de la vie de groupe. Ces temps comprennent des activités sportives, des travaux manuels, des sorties culturelles, des soirées à thème, des rencontres, des temps de partage, de jeux...

La/le maître(esse) de maison et les salariés chargés de l'entretien s'occupent de la tenue générale du lieu mais tout le monde est responsable de la propreté des locaux. En début de semaine, on répartit les tâches et chaque élève se voit confier un service pour la durée de son séjour hebdomadaire. Ici, on est de service de table ou de vaisselle, de chambre, de classe... Un principe qui permet de responsabiliser chaque élève, sur le plan matériel mais aussi relationnel.

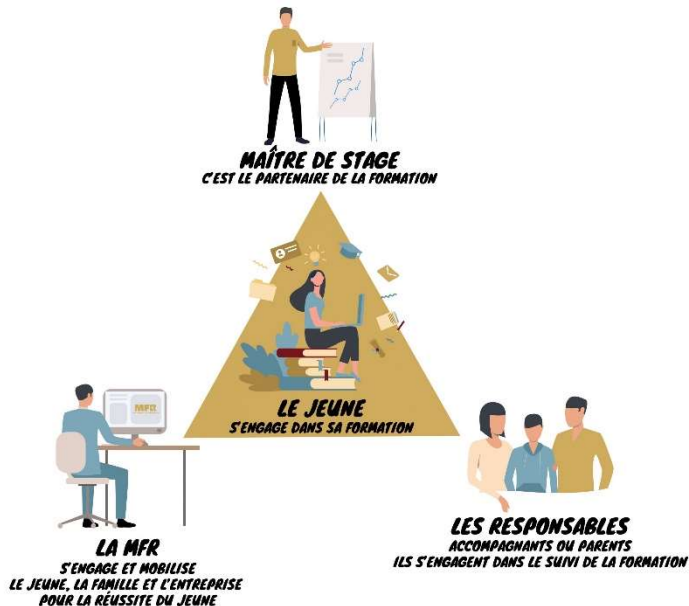
▪ **Renforcer la place des parents**



Si les MFR accueillent les parents c'est d'abord pour leur permettre d'accompagner leurs jeunes dans la formation. C'est aussi, dans un deuxième temps, pour les engager à s'impliquer dans ce collectif de familles que constitue l'association MFR. Cela ne se traduit pas nécessairement par la décision d'entrer dans le conseil d'administration. Il est possible de participer, en fonction de son temps disponible et de ses intérêts, en apportant sa contribution lors d'une commission, en témoignant auprès des jeunes sur son métier, en ouvrant la porte de son entreprise à une visite d'étude, en participant aux temps forts organisés par la MFR. La vie associative ne se résume évidemment pas au fonctionnement d'un conseil d'administration mais son action est cependant importante et c'est son dynamisme qui permet d'intégrer les nouveaux parents pour qu'ils s'engagent dans le projet de la MFR. Cette vie associative a besoin d'être cultivée et animée au quotidien.

▪ **Ancrage territorial**

Les MFR sont des associations qui fonctionnent avec des administrateurs qui sont soit les parents des apprenants et soit des parents d'anciens apprenants, et éventuellement des maîtres de stage et d'apprentissage. Nous portons aussi l'idée de répondre aux besoins des filières et des professionnels en adaptant les contenus et les approches. Les structures partenaires sont impliquées lors des visites en entreprise ou lors d'interventions en salle de classe ou encore à travers des entraînements aux examens, aux oraux, des conduites de projets...



Ce projet s'adresse aux :

- Jeunes
- Familles
- Maîtres de stage

Il est la déclinaison des ambitions de l'association. Il s'articule autour de plusieurs axes forts qui reposent sur les valeurs humanistes du mouvement des MFR.

Axe 1 : Réussir autrement sa scolarité

☺ **Réconcilier avec l'école :**

- Valoriser chaque jeune en « travaillant autrement » : favoriser un apprentissage faisant appel à leurs connaissances personnelles, et à des situations concrètes (thèmes, projets, interventions, visites, travaux pratiques ...)
- Pratiquer des activités « autrement » pour redonner le goût d'apprendre
- Assurer un suivi individuel par des entretiens individuels réguliers (Tutorat)
- Favoriser l'ambition

☺ **Prendre en compte la personne dans sa globalité :**

- Permettre à chacun de « se connaître soi-même », et de connaître les autres
- Mettre en avant les compétences individuelles

☺ **Favoriser les relations entre les jeunes et les adultes de la MFR :**

- Développer la confiance réciproque
- Être à l'écoute
- Assoir des relations dans un respect mutuel ... grâce au partage d'activités et de temps forts.

☺ **Vivre sa formation :**

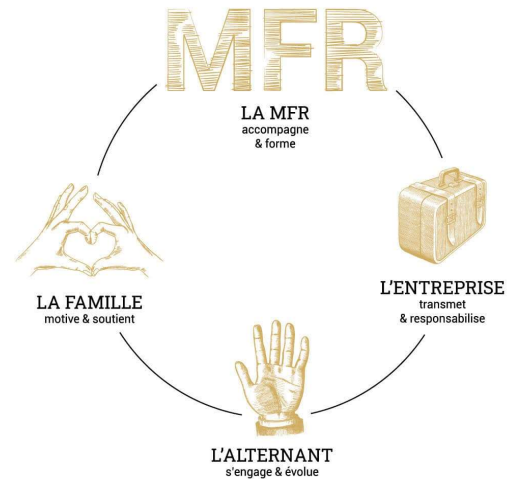
- Être acteur de son parcours par une mise en projets, et une articulation pédagogique spécifique
- Donner de l'ambition à chacun, en lui permettant « d'oser » et de croire en ses capacités
- Apprendre à se responsabiliser

☺ **Un environnement MFR/famille/stages :**

- Valoriser le vécu de chacun (familial, de stage, personnel)
- Faire vivre des valeurs communes
- Offrir un environnement à taille humaine aux jeunes

Axe 2 : Impliquer les familles

- ☉ **Par l'usage du carnet de liaison :**
 - Communiquer et s'informer
 - Dialoguer
 - S'intéresser (lire le carnet, échanger avec son enfant ...)
- ☉ **Par la participation aux bilans, réunions, aux échanges :**
 - Prendre connaissance des dates de rencontres en début d'année scolaire
 - Être acteur des réunions proposées
 - Assurer des contacts réguliers : le lundi matin à l'arrivée des jeunes avec leurs familles et le vendredi après-midi par exemple à la sortie de la MFR mais aussi par téléphone au besoin
 - Des échanges réciproques et constructifs
- ☉ **Par la participation à la vie de la MFR :**
 - Convier les parents à être jurys
 - Impliquer les familles dans l'organisation des événements annuels (vide-greniers, festival de l'adolescents, journées ou soirées à thèmes...)
 - Participer à l'assemblée générale de la MFR
 - S'investir en veillée ou dans un temps scolaire spécifique : présenter une passion, un métier



Axe 3 : Découvrir le milieu professionnel et bâtir un projet d'orientation

- ☉ **Rechercher des stages :**
 - Développer sa capacité à la recherche de stages pour être autonome
 - S'appuyer sur les conseils des moniteurs pour adopter une bonne attitude professionnelle
 - Connaître son rôle de stagiaire et s'y préparer (horaires, tenue ...)
 - Connaître les outils de l'alternance dont je suis responsable (carnet de liaison, classeur, rapport de stage...)
- ☉ **Vivre son stage :**
 - Respecter les codes du milieu professionnel : tenue adaptée, vocabulaire, respect des règles de sécurité, d'hygiène ...
 - Respecter son maître de stage et les salariés de l'entreprise
 - Être curieux : se questionner et questionner ! mais discret (secret professionnel)
 - Développer des compétences en participant aux activités proposées
- ☉ **Retirer les bénéfices de ses stages :**
 - Lors de la mise en route ou du tutorat : faire le bilan de son stage en s'exprimant à l'oral, apprendre de l'expérience des autres
 - Lors des mises en commun : échanger les expériences pour aller plus loin !
 - Mettre en forme ses découvertes dans un rapport de stage pour formaliser et analyser ses découvertes
- ☉ **Construire son projet d'orientation :**
 - Mesurer les écarts entre « ses envies » et « la réalité » des métiers, dissocier l'affectif de la réalité
 - Qui suis-je ? : apprendre à se connaître
 - Ouvrir son choix d'orientation, et les champs possibles
 - Echanger avec ses parents sur ses envies d'orientation

Axe 4 : Apprendre à se connaître et se construire

☉ Se responsabiliser :

- Par la participation à des activités pédagogiques et d'animation à l'internat (organiser, se répartir des tâches ...)
- Par une entraide (tutorat)
- En se montrant volontaire et serviable
- Par le respect des échéances (travail à rendre ...)

☉ Se connaître :

- Par des activités quotidiennes mises en place en classe et dans la collectivité
- Par une implication dans des projets : développer son autonomie, connaître ses limites
- Par l'écoute des retours et conseils partagés par les adultes

☉ Se respecter :

- Par la maîtrise de son langage et de ses attitudes
- En développant l'estime de soi
- En existant indépendamment du groupe
- En faisant des choix pour soi-même, et tenant ses engagements
- En étant conscient des risques

☉ Assumer ses actes :

- En reconnaissant ses erreurs, ses torts... en réparant, s'excusant
- En acceptant les sanctions
- En respectant le groupe (pas de pressions, rumeurs ...)
- En mettant en œuvre les ajustements de mon comportement si besoin

☉ S'ouvrir aux autres :

- Favoriser le travail d'équipe
- Dialoguer et être poli avec tous
- Avoir de l'attention pour l'autre
- Avoir une attitude posée pour une vie collective sereine
- Participer à des projets, à des voyages, à des activités d'ouverture

Axe 5 : Vivre en collectivité

La vie collective suppose de mettre en mouvement certaines qualités :

☉ Des savoir-être :

- Accepter les différences
- Respecter les autres (pas de moqueries, respect des affaires personnelles, langage poli...)
- Faire ce que j'ai à faire, et ne pas le laisser faire par autrui
- Être attentif à soi (son hygiène, son alimentation, ses gestes...)
- Être dans le dialogue positif
- Respecter toutes les règles de la MFR

☉ Des usages respectueux de son environnement de vie :

- Respecter les locaux, les règles de sécurité
- Respecter l'environnement : utiliser les poubelles, réaliser le tri sélectif, ne pas cracher...
- Participer aux tâches quotidiennes

Axe 6 : Les engagements de l'équipe éducative

- ☉ **Vivre avec des jeunes implique :**
 - Un discours commun et partagé
 - Une exemplarité
 - Un respect de chaque jeune
 - Le devoir de faire respecter le cadre existant

- ☉ **Accompagner les jeunes implique :**
 - De prendre le temps pour partager
 - De prendre des décisions concertées en équipe
 - De transmettre à bon escient les informations pour mieux accompagner
 - De toujours prendre l'attache des familles en cas de situation particulière

- ☉ **Développer des relations régulières avec les familles et les maîtres de stage :**
 - Baliser des temps formels
 - Être disponible pour des temps de rencontres en fonction des situations rencontrées
 - Être réactif
 - Être à l'écoute

- ☉ **Favoriser la convivialité :**
 - Favoriser des moments de rencontre
 - Contribuer à la mise en œuvre d'un cadre de travail agréable (décoration, espaces rangés, propres ...)
 - Agir et réagir avec le sourire
 - Participer aux tâches quotidiennes avec les élèves



Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation

23, Rue Charles de Gaulle – 70190 RIOZ

www.mfr-rioz.fr – Tel. : 03.84.91.81.94 - @ : mfr.rioz@mfr.asso.fr